



LA LETTRE DES PARRAINAGES

NUMÉRO 21 / JUILLET 2020

Parrainer un enfant palestinien, un geste concret de solidarité et de soutien à la résistance

La situation des réfugiés palestiniens au Liban au premier semestre 2020

Depuis leur exode en 1948, les Palestiniens réfugiés au Liban sont privés de nombreux droits : citoyenneté, accès à la propriété, à de nombreuses professions, à la protection sociale... Plus de 60 000 d'entre eux vivent avec moins de 2 dollars par jour et dépendent des allocations et de l'assistance financière fournies par l'UNRWA* qui se montent à environ 50 dollars par personne et par trimestre. Les quelque 40 000 Palestiniens de Syrie qui ont rejoint le Liban à partir de 2011 sont dans une situation encore plus précaire.

Depuis octobre 2019, une grave crise politique secoue le Liban. Forte dévaluation de la livre libanaise, restrictions bancaires pour retirer des devises et surtout hausse du prix des denrées alimentaires et des médicaments. Aggravation de la pénurie d'électricité et de carburant durant l'hiver qui a été très froid. Dans le même temps, les réfugiés sont affectés par la détérioration du fonctionnement des 27 infrastructures de santé et des 66 écoles gérées par l'UNRWA, conséquence de la forte baisse des contributions étatsuniennes.

C'est dans ce contexte que le Covid 19 a touché le Liban. Dès le 15 mars 2020 les autorités libanaises ont décrété le confinement pour l'ensemble de la population, mais ont refusé de protéger les réfugiés, qu'ils soient palestiniens ou syriens. Ils ont été exclus du plan de secours aux familles pauvres.

Les Palestiniens des camps ont compris l'urgence d'un contrôle drastique des entrées et sorties pour empêcher l'introduction du virus. Tous les espaces publics ont été

désinfectés, des kits d'hygiène et des conseils de prévention ont été largement diffusés. Cette mobilisation remarquable semble avoir été efficace. Un seul cas de contamination a été enregistré dans le camp de Wavel (plaine de la Bekaa) et aucun décès n'a été signalé. En revanche, l'arrêt de toutes les activités a frappé de nombreuses familles, déjà dans l'extrême pauvreté. Se nourrir, se soigner, accéder à l'hôpital devient tout simplement impossible**.

La France doit agir d'urgence.

* UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les Réfugiés palestiniens

** Selon l'UNRWA, 72% des familles ont un ou plusieurs de leurs membres souffrant de maladies chroniques. Au moins 15% d'entre eux ont au moins un handicap et 41% souffrent d'un certain type de dépression chronique.

Cet article a été rédigé grâce aux informations fournies par le groupe de travail "Réfugiés" de l'AFPS.

**PAS DE PERMANENCE
PARRAINAGES PENDANT
L'ÉTÉ**

Reprise le 10 septembre. Si besoin, envoyer un mail à parrainage@france-palestine.org

**IMPORTANT : NOUS SOMMES
TOUJOURS À LA RECHERCHE
DE TRADUCTEURS BÉNÉVOLES
FRANÇAIS-ARABE ET/OU
ARABE-FRANÇAIS.**



**Association France Palestine Solidarité
(AFPS)**

21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Tél : +33 (0)1 43 72 15 79

www.francepalestine.org

  @AFPSOfficiel

L'AFPS a décidé d'apporter une aide aux populations palestiniennes dans le contexte de la pandémie de Covid-19. A fin juin, cette aide concernait 12 opérations d'aide médicale, d'aide alimentaire ou de soutien psychologique aux enfants, auprès de 10 partenaires à Gaza, en Cisjordanie et au Liban, pour un montant total de 139 000 euros.

Deux de ces opérations concernaient l'association Beit Atfal Assoumoud, partenaire de l'AFPS pour les parrainages d'enfants au Liban, pour un montant de 10 000 euros pour la fourniture de 800 kits sanitaires pour des familles de réfugiés du camp de Rashidieh puis pour un montant de 10 000 euros au titre de l'aide alimentaire à 310 familles de réfugiés du camp de Beddawi.

Des opérations analogues sont envisagées en faveur de nos partenaires pour les parrainages en Cisjordanie et à Gaza.



Distribution de kits d'hygiène par l'association Beit Atfal Assoumoud dans le camp de Rashidieh au Liban

Distribution de kits d'hygiène par l'association Najdeh dans le camp de Beddawi au Liban

Les orientations du rapport du GT Parrainages en Cisjordanie en octobre 2019

Rappel : Inash El Usra est l'association partenaire de l'AFPS en Cisjordanie. C'est elle qui choisit les familles qui vont bénéficier d'un parrainage. Elle nous envoie ensuite le dossier de l'enfant en général c'est le plus jeune de la famille. Et nous lui attribuons un parrain ou une marraine.

Historiquement, seuls étaient parrainés les enfants de martyrs ou de prisonniers, quels que soient les revenus de la famille. Au fil du temps, en raison de la dégradation des conditions de vie des Palestiniens, le critère de pauvreté de la famille est devenu prioritaire.

L'AFPS souscrit pleinement à la volonté affichée par Inash el Usra de remplacer une approche humanitaire par une aide au développement de l'autonomie financière des mères, souvent veuves. L'émancipation par le travail est encouragée au sein d'Inash El Usra qui a un pôle formation professionnelle très développé.

Lors de notre mission nous avons rendu visite à 17 familles parrainées (voir la lettre des parrainages n°20 de décembre 2019). Voici un résumé de ce que dans notre rapport nous demandons à Inash El Usra :

- Une visite à domicile semestrielle dans chaque famille parrainée. La visite à domicile est un outil irremplaçable pour recueillir des informations diverses : état des finances, du logement, état psychologique des parents et de la fratrie, changements dans la composition de la famille, ...
- La définition claire des critères d'attribution des parrainages
- La mise à jour par des fiches et photos des enfants une fois par an
- Quand il y a des jumeaux dans la famille, le parrainage des deux
- Les motifs détaillés d'arrêt d'un parrainage afin que nous puissions les transmettre aux parrains et marraines
- De la part des enfants un échange au moins deux fois par an avec leur parrain ou marraine : lettre, messages WhatsApp : photo, vidéo, enregistrement vocal.

En développant les relations avec leur filleul(e) par ces mêmes voies et avec cette fréquence minimum, les parrains et marraines iront au-delà du don pécuniaire.

La prochaine étape est la signature d'une convention avec Inash El Usra. Elle énoncera les engagements de chaque association.

Ensuite nous ferons le même travail avec notre association partenaire au Liban, Beit Atfal Assoumoud : rencontre avec notre partenaire, visites de familles parrainées, rapport et signature d'une convention.

Puis, dès que possible, viendra le tour de Gaza.

VOTRE SOUTIEN, FINANCIER MAIS AUSSI PSYCHOLOGIQUE ET AMICAL, EST IMPORTANT POUR LES FAMILLES DES ENFANTS QUE VOUS PARRAINÉZ.